#### La notion de sujet en hindi-ourdou Annie Montaut, INALCO

#### Présentation générale de la langue

Le hindi/ourdou, comme les langues dravidiennes déjà présentées dans Actances, est une langue à ordre SOV relativement contraint<sup>1</sup>, pour autant que ces catégorisations élémentaires aient un sens. Les déterminants précèdent donc les déterminés (et notamment français N1 de N2 correspond à hindi/ourdou N2-gen N1), l'adjectif qualificatif le nom qualifié, les compléments proches (COD) sont les plus à droite et les plus lointains (circonstanciels) les plus à gauche, c'est-à-dire respectivement le plus près et le plus loin du verbe, qui est toujours final. Les relatives, et la plupart des subordonnées, précèdent la principale. Dans les formes verbales auxiliées (presque toutes, le syntagme verbal étant très rarement simple), le radical du verbe principal précède le ou les auxiliaires. L'actant principal est en première position, et il est assez fréquemment omis.

Les noms, répartis en deux genres, ont deux formes, une forme directe (en fonction de sujet direct ou nominatif, et objet direct) et une forme oblique (utilisée devant postposition). Les deux formes ne sont distinctes au singulier que pour les masculins en -a: (oblique -e), et les pronoms (personnels, relatifs, démonstratifs). Au pluriel, l'oblique est toujours -õ, pour les masculins de toutes catégories comme pour les féminins. Il y a des postpositions simples qui servent d'indicateur de fonction (ko marque à la fois le "datif" et l'accusatif si le complément est un humain ou un objet spécifique, ainsi que l'expérient: voir infra; se marque à la fois l'instrumental et l'ablatif, me marque le locatif, ne marque l'agent ergatif. Le génitif est formé à l'aide du relateur ka:/ki:/ke, "de", qui a la propriété de s'accorder en genre et en nombre avec le substantif déterminé). Des locutions postpositionnelles assez nombreuses marquent les circonstants. L'adjectif varie aussi en genre, nombre, et cas (direct/oblique) sauf s'il se termine par une consonne ou -i.

Le groupe verbal comporte très peu de formes simples (impératif, subjonctif, irréel, accompli à valeur de passé simple). La plupart des formes, y compris présent et imparfait de l'indicatif, sont construites sur des participes (accordés en genre et nombre avec le "sujet": -a: pour le masculin singulier, -i: pour le féminin singulier et pluriel, -e pour le

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Encore que les cas de déplacement, à des fins de mise en relief essentiellement, ne soient pas rares, surtout dans la langue parlée.

masculin pluriel) et de très nombreux auxiliaires, de temps et d'aspect, qui portent les marques de genre, nombre et personne. Il y a deux présents et deux imparfaits selon que l'aspect est actualisé ou non, et de nombreux aspects secondaires qui se superposent aux aspects élémentaires accompli ou inaccompli (duratif, fréquentatif, présomptif). Dans tout le système de l'accompli, construit sur la base du participe accompli, les verbes transitifs requièrent la structure ergative, c'est-à-dire que l'agent, à l'oblique, est marqué par la postposition -ne, et le verbe s'accorde avec le patient si celui est non marqué, et s'il est marqué (accusatif) il prend pour désinence invariable -a: la marque du masculin singulier.

Le paradigme verbal comporte deux dérivations causatives (morphèmes -a et -va: pour le factitif avec agent intermédiaire), et de nombreux verbes intransitifs "de sens passif" (se casser/être cassé) qui fournissent donc les transitifs correspondants par la première dérivation causative. En outre, de très nombreuses notions verbales sont exprimées par des locutions formées d'un nom (parfois un adjectif ou un adverbe) et d'un verbant "être" (intransitif) alternant avec "faire" (transitif): ainsi "être organisé / s'organiser", intaza:m hona: et "organiser", intaza:m karna: Elles se construisent soit comme un verbe simple, soit comme un nom, l'objet étant alors lié au formant nominal par le relateur ka:. Une importante particularité du système verbal hindi/ourdou (et des langues indiennes en général) est l'existence de constructions sérielles: une douzaine de verbes, essentiellement de mouvement, se sont semi-auxiliarisés dans des fonctions perfectivantes, mais aussi pouvant rendre un état processif ("aller"), exprimer l'orientation d'un procès (vers l'actant principal ou vers le tiers) ou sa manière (violence, difficulté, caractère involontaire, bâclé, définitif, etc), ou encore le jugement porté par le locuteur sur ce procès (dérogatoire le plus souvent). Le semi-auxiliaire de ces "verbes composés" est souvent désigné par le terme de "vecteur" ou "explicateur" dans les langues indo-aryennes.

#### Le problème du sujet

La langue a donc une morphologie relativement complexe, et un système d'accord strictement réglé: le verbe s'accorde en genre et en nombre, et aux trois présents (indicatif, subjonctif, impératif) ainsi qu'au futur, en personne. Avec quoi? C'est poser la question du sujet, indissociable des faits morphosyntaxiques en hindi/ourdou, à laquelle il n'est aisé de répondre que pour des classes d'énoncés limitées.

Plutôt que de partir d'une définition donnée<sup>2</sup> du sujet, puisqu'il est d'emblée clair

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Laquelle? Une définition "universalisable" (c'est-à-dire non tributaire de la morphologie, puisqu'il y a

qu'elle ne correspondra qu'imparfaitement aux données, je partirai des énoncés --dans un énoncé, quel terme présente le plus d'analogies avec ce qui, dans les langues à servitude subjectale<sup>3</sup>, fonctionne comme sujet. Mais en même temps, puisqu'il ne peut guère être question de sélectionner des données sans hypothèse même vague, je partirai de l'hypothèse qu'il y a diverses propriétés subjectales, opératoires à divers niveaux (ordre dans la séquence, propriétés morphologiques, cas et rection de l'accord verbal, propriétés sémantiques, propriétés syntaxiques, comme le contrôle de divers mécanismes syntaxiques, propriétés discursives). Comme il arrive souvent que, dans un même énoncé hindi/ourdou, certaines de ces propriétés s'attachent à un terme et d'autres à un autre, on pourra se demander s'il convient de hiérarchiser ces propriétés, et d'autre part si les propriétés communément dites syntaxiques<sup>4</sup> ne sont pas en réalité en lien avec les faits sémantiques et énonciatifs, sinon réductibles au sémantico-discursif<sup>5</sup>. La notion de sujet, si on la conserve, peut-elle donc être une catégorie grammaticale du hindi/ourdou? Quel rôle joue le sémantique, l'énonciation, dans la grammaire? Autant de questions, qu'on ne saurait évidemment résoudre ici, mais que véhicule avec soi le terme de "sujet", catégorie grammaticale dans le métalangage français, et qui font obstacle dès qu'on fait usage du dit terme en dehors des énoncés où les propriétés morphologiques sont réunies aux autres propriétés sur une même entité<sup>6</sup>.

Je procèderai donc de la façon suivante: après avoir passé en revue les diverses formes d'énoncés élémentaires, à un ou deux actants, en observant le terme en première position: puisque le hindi/ourdou est dit langue SOV, admettons, dans une première

des langues à morphologie pauvre) et stricte comme celle de Martinet (1962, 1985), privilégiant le critère de non omissibilité, nous amènerait tout de suite à conclure que le hindi ignore la catégorie, puisqu'il est omissible. Une définition également universalisable mais au contraire très large voire oecuménique comme celle de Keenan (1976), traitant la notion non comme une catégorie mais comme un faisceau de propriétés (nombreuses: une bonne trentaine), pose d'autres problèmes, que nous verrons au cours de l'analyse.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> L'expression est de C.Hagège (1978).

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Par Keenan en tout cas, et surtout dans le cas d'une interprétation aussi large du syntaxique, déjà ancienne il faut dire, mais non encore remise en question dans la littérature spécifique sur les langues indiennes, où le contrôle de la coréférence de l'absolutif, de la réflexivation, le fonctionnement de la coordination, sont systématiquement présentés comme des propriétés syntaxiques. (dans l'ensemble des contributions à *The Notion of Subject in South Asian Languages* en 1976 (ed. M.K. Verma) et plus récemment chez Pandharipande 1991, "Experiencers (dative) NPs in Marathi", et Kachru 1991, "Experiencer and Oblique Subjects in Hindi" in M. K. Verma & K.P. Mohanan, *Experiencer Subjects in South Asian Languages*, respectivement pp. 161-79 et 59-70; voir aussi Davison 1993).

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Dans le cas des données du hindi/ourdou.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Questions qu'une linguistique de l'énonciation comme celle de Culioli résoud en refusant de dissocier les niveaux sémantique, syntaxique, énonciatif.

approche, que le terme qui vient en premier dans la séquence soit un possible candidat à la fonction sujet. Ensuite, je reviendrai sur ceux de ces termes qui ne sont pas codés morphologiquement comme sujet (qui ne sont pas à la forme directe), pour en observer les propriétés, et sémantiques, et syntaxiques, et discursives.

## 1 Structure morphosyntaxique des énoncés élémentaires: marques casuelles et accord verbal

#### 1.1. Enoncés uni-actanciels

Même les énoncés uni-actanciels, pourtant structurellement moins variés que les énoncés bi-actanciels, ne comportent pas systématiquement un terme nominatif qui représente le prime actant sur le plan sémantico-référentiel, terme qui mériterait par conséquent d'être considéré pleinement comme un sujet (1).

vo (laRka:) dauR raha: hai, "il (le garçon) court" li-NOM (garçon-ms) courir-prst-progr-3-ms

vo (laRka:) dauRa: tha:, "il (le garçon) avait couru" il (garçon-ms) courir-pft2-ms

ve pya:si: hai / mai pya:si: hui, "ils sont assoiffés/je suis assoifé" ils assoiffé être-mp /je assoiffé être-prst-1

unko pya:s / nahi: hai / lagi:, "ils / n'ont / n'eurent pas / soif" ils-DAT soif-fs / neg être-prst-s / atteindre-pft-fs

Dans 1, au présent actualisé, et 2 au passé composé, le verbe s'accorde avec le terme en position initiale: le -a: du premier segment verbal correspond au masculin singulier, et la forme hai, de l'auxiliaire de présent, à la troisième personne du singulier. Le terme 1 (nom commun ou pronom) se trouve est fortement référentiel, coïncide, sur le plan sémantique, avec la source du procès, et sert aussi de thème à l'énoncé. Il réunit donc toutes les propriétés, formelles et sémantico-discursives, ordinairement associées à la fonction de sujet. Il en va de même dans 3 (énoncé à prédicat adjectival), où la copule prend les marques de genre et nombre et éventuellement de personne, qui correspondent à celles du terme en première position. Là encore on peut conclure sans s'aventurer à la

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> La transcription utilisée comporte les signes spécifiques suivants: deux points notent la longueur de la voyelle précédente, la majuscule note la consonne rétroflexe, le tilde la nasalisation, le trait oblique sur le s la chuintante. Principales abréviations utilisées: m,f,n, s,p, pour masculin, féminin, neutre, singulier, pluriel; pft: parfait, pft1 et pft2, temps composés du système perfectal (respectivement passé composé et plus-que-parfait); prst: présent; progr: progressif; hon: honorifique; O: oblique, NOM, DAT, ERG, ACC, GEN, LOC: cas nominatif, datif, ergatif, accusatif, génitif, locatif; refl: réfléchi.

subjectalité de ce terme, sémantiquement siège d'un état. Par contre 4, qui est quasisynonyme de 3, présente, pour la notion représentée sous un aspect différent, une
construction différente: la notion est exprimée par un nom non marqué, ou nominatif
(py:as fs, "soif"), le siège du procès d'état est au datif (forme oblique suivie de la
postposition ko), et la copule s'accorde avec le nom nominatif<sup>8</sup>. Les propriétés de
codage sont donc associées à un terme dépourvu de propriétés référentielles, et on peut
alors, dans ce type d'énoncé, se demander lequel des deux nominaux est le sujet, les
intuitions sémantiques et le parallèle avec 3 incitant bien sûr à superposer le pronom datif
au sujet nominatif de 3. Les mêmes difficultés apparaissent, dans de bien plus nombreux
cas, dans les énoncés impliquant plusieurs actants. Notons qu'en contexte négatif, la
copule peut être omise, et aucune marque d'accord n'est alors apparente, structures qui
rejoignent celles des langues dravidiennes, et indo-aryennes orientales (bengali, oriya,
assamais), où de tels énoncés sont ordinairement non verbaux<sup>9</sup>.

#### 1.2. Enoncés bi-actanciels

Prenons pour commencer des énoncés transitifs au présent, tels 5a et 6a. Ils comportent un terme non marqué en première position (NOM=X) avec lequel le verbe s'accorde, que le second terme soit non marqué (5a) ou marqué en tant qu'objet humain, et particulièrement nom propre (6a): un objet humain ou inanimé spécifique est en effet à la forme oblique suivie de la postposition ko, formellement identique à la marque de datif. On a dans ces deux cas un actant X, agent, pleinement investi des propriétés subjectales:

- 5a vo (laRki:) ga:ne ga: rahi: hai, "elle (la fille) chante des chansons" elle-NOM (la fille-fs) chant-mp chanter-prst-progr-fs
- otte fille Ramesh ACC regarder-prst-progr)fs

  vo laRki: rameś ko dekh rahi: hai, "cette fille regarde Ramesh"

Mais si on passe à un aspect accompli, le hindi étant une langue à ergativité scindée (selon

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Ce nom est-il un actant? et l'énoncé en conséquence est-il bi-actanciel? Voir la dernière section (5) de cette étude.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Dans les langues dravidiennes, les énoncés équationnels sont non verbaux, à la différence des énoncés existentiels. Une négation différente est utilisée dans les deux types d'énoncés, ce qui est également le cas en bengali. Pour un panorama général de ces types d'énoncés dans les langues indiennes, voir B. Lakshmi Bai (1986). Pour le cas particulier des énoncés expérientiels, qui s'expriment soit avec le verbe "être" soit sans verbe, selon semble-t-il le degré de stativité de l'énoncé, voir notamment l'article de Helen Ullrich, "Subjective Experiencer in Northern Havvyaka Kannada", dans M.K. Verma & K.P. Mohanan (eds), 1991, Experiencer Subjects (pp. 221-51).

l'aspect), l'agent X d'un procès transitif accompli est à la forme oblique suivi de la marque *ne*, et c'est avec le patient (Y) que s'accorde le verbe, comme dans 5b, au masculin pluriel, alors que l'agent est au féminin singulier:

5b usne (laRki:ne) ga:ne ga:e hai, "elle (la fille) a chanté des chansons" elle-ERG (fille-ERG) chant-mp chanter-pft-mp

Cependant si le patient est marqué (dans les mêmes conditions que 5b à l'aspect inaccompli), le verbe ne s'accorde plus avec lui, ni avec l'agent marqué, et il y a une neutralisation de l'accord, qui se traduit morphologiquement par une marque -a:, de masculin singulier, invariable 10. Le verbe hindi ne peut en effet s'accorder qu'avec un terme non marqué (à la forme "directe") 11. Dans 6a X est au masculin pluriel, Y au féminin pluriel, mais le verbe se comporte comme s'il avait un sujet masculin singulier

6b laRko ne in laRkiyo ko dekha: hai, "les garçons ont regardé ces filles" garçons-O ERG ces-O filles-O ACC voir-pft1-ms

Si dans 5b on peut penser que les deux termes se partagent les propriétés subjectales, que penser de 6b, où marque casuelle nominative et rection de l'accord sont absents? Si Y, le patient direct, fonctionne dans le premier cas comme sujet grammatical du prédicat, dans le second aucun des termes ne peut prétendre à ce statut et l'énoncé est sans "sujet", sur le plan grammatical.

La série 7 présente des énoncés où X est, comme dans 4, siège de procès d'état, et par conséquent marqué au DAT et inapte à régir l'accord du verbe. Avec quel terme s'accorde le verbe dans ce cas? Cela dépend de la structure du prédicat: si c'est un verbe simple, il s'accorde avec Y (kita:b, féminin singulier, dans 7a, structure qui formellement peut donc rappeler 5b, quels que soient l'aspect et le temps (le nombre d'actants semble donc en l'occurrence peu pertinent dans la structure morphosyntaxique de l'énoncé). Si c'est une locution verbale de type coalescent, il en va de même, comme dans 7b et 7c<sup>12</sup>, où le segment verbal prend les marques du féminin pluriel, qui sont

<sup>10 &</sup>quot;Default agreement". En l'absence de genre grammatical neutre, c'est le masculin singulier qui marque le neutre. Avec l'indéfini "quelque chose", "tout" par exemple, le verbe s'accorde aussi au "neutre".

<sup>11</sup> C'est une constatation, dont on a pu tirer, mais abusivement, la règle suivante, et strictement formelle, sur l'accord verbal: le verbe s'accorde avec le terme non marqué le plus à gauche (Saxena 1981, 1985. Voir pour une véritable analyse syntaxique de l'accord les travaux d'Alice Davison). Mais il peut y avoir des termes non marqués qui ont un statut adverbial (sa:ra: din, "toute la journée") et peuvent être dans la position "la plus à gauche", sans pour autant régir l'accord verbal.

<sup>12</sup> L'expression de locution verbale "coalescente" est de Lazard. Voir aussi la dernière section de cet article.

celles de Y ( $laRkiy\tilde{a}$ :,  $kami:z\tilde{e}$ ). 7d montre le parallèle qu'on peut faire avec l'énoncé ergatif correspondant à 7c, si l'on transforme le procès d'état (locution verbale non factive à verbant "être") en locution à verbant "faire" de sens factif:

- 7a un laRkõ ko ye kita:b kahã: milegi: / mili:?
  ces-O garçons-O DAT ce livre-fs où se trouver-fut-fs / se trouver-pft-fs
  "Où est-ce que ces garçons trouveront /ont trouvé ce livre?"
- 7b us ko do laRkiya: dikh rahi: / dikha:i: de rahi: thi: us-O DAT deux filles apparaître-impft-progr-fp /être visible-impft-progr-fp "il voyait (apercevait) deux filles"
- 7c rames ko ye safed kamize pasand hai / a:i:
  Ramesh DAT ces blanches chemise-fp goût être-prst-p / venir-pft-fp
  "Ramesh aime /a aimé ces chemises blanches"
- 7d rameśne safed kamize pasand ki:
  Ramesh-ERG blanc chemise-fp goût faire-pft-fp
  "Ramesh apprécia /choisit les chemises blanches"
  13

S'il s'agit de locutions verbo-nominales de type non coalescent, dans lesquelles le nom conserve un certain degré d'autonomie<sup>14</sup>, c'est avec ce nom que le verbe s'accorde, comme dans 7e, cas qui rappelle celui de 4:

7e bacco ko pita: ki: ya:d a:i: /a: rahi: hai enfants DAT père de souvenir-fs venir-pft-fs / venir-prst-progr-fs "les enfants se souvinrent /se souviennent de leur père"

La série 8 enfin regroupe dans les positions initiales des termes qui ne sont ni agent, ni support d'état, ni siège de procès d'état, mais possesseurs: dans une relation de possession aliénable (contingente, acquise), le possesseur est au locatif d'"adjacence" (postposition  $ke\ pa:s$  "chez/près de"), le verbe s'accordant avec l'objet possédé, dans 8a. L'accord repose sur le même principe mais le possesseur est au locatif "inessif" (postposition  $m\tilde{e}$  "dans") si la possession, inaliénable, concerne une qualité abstraite

<sup>13</sup> Au présent l'accord se fait avec l'agent, qui est pleinement sujet de l'énoncé: rames safed kamizé pasand karta: hai

Ramesh blanc chemise-fp goût faire-prst-ms

<sup>&</sup>quot;Ramesh apprécie/choisit les chemises blanches"

<sup>14</sup> Autonomie morphologique, et en aucun cas référentielle. Voir infra. Notons que la locution "se souvenir de X" (ya:d hona:) est susceptible des deux constructions (coalescence N-V ou semi-autonomie du N: X ya:d hona:, ou X ki: ya:d hona:): on peut donc aussi dire bacce ko pita: ya:d a:e au sens de 7e. Il en va de même pour certaines (rares) locutions comme (ka:) istema:l, (ka:) pat:a, (ka:) anubha:v hona: "s'utiliser", "savoir", "ressentir"), sur lesquelles je reviens dans la section 5.

(8b), et au génitif d'inhérence ou d'ingrédience si elle concerne une relation soit à des proches 15 soit aux parties du corps (8c et 8d).

8a us laRke ke pa:s kai: kita:be hai, "ce garçon a plusieurs livres" ce-O garçon-O près de plusieurs livre-fp être-prst-fp

8b un bacco me himmat hai, "ces enfants ont du courage" enfants-O-mp LOC courage-fs

8c uske ti:n bha:i: hai, "il a trois frères" il-GEN trois frère-mp

8d a:dmi: ki: do Ta:ge hoti: hai, "l'homme a deux jambes" homme-ms GEN-fp deux jambe-fp être(général)-fp

On voit donc d'après ce catalogue que la marque casuelle associée à l'actant en première position dans la chaîne séquentielle, et, partant, sa capacité à régir l'accord verbal, sont crucialement liées à l'aspect dans les énoncés transitifs, ainsi qu'au type sémantique de l'actant quand il n'est pas un agent. Interviennent également, dans l'accord verbal, la forme de l'objet (liée à sa sémantique et son fonctionnement pragmatique) et la morphologie du prédicat (degré de coalescence de la locution verbale)<sup>16</sup>.

# 2 Propriétés sémantiques des énoncés 1-8: la relation entre le terme en première position et le prédicat

Sur la base des données élémentaires ci-dessus, on voit dans un premier temps se dégager de grandes tendances générales. Dans la série intransitive, l'actant unique peut être un agent au nominatif<sup>17</sup>, un support d'état (3) au nominatif, ou un expérient au datif (4). Dans la série des prédicats bi-actanciels, le premier actant peut être un agent codé au nominatif, ou à l'ergatif selon l'aspect de l'énoncé, mais aussi un expérient codé au datif, ou un possesseur, codé au locatif ou au génitif selon le type de possession. Une hiérarchie sémantique de l'agentivité ressort de tout cela, coïncidant partiellement avec les marques casuelles de l'actant. Un agent (volontaire et capable de contrôler le procès) fonctionne comme le sujet des verbes intransitifs simples à l'aspect ouvert: autrement dit, si le prime actant est agentif il est ici sujet. Mais à l'aspect fermé l'agent perd les propriétés grammaticales du sujet puisque la structure de l'énoncé est

<sup>15</sup> Relations à la famille et plus largement, relations avec des personnes n'appartenant pas forcément à la famille mais à la sphère sociale d'ego.

<sup>16</sup> Voir Desclés (1991) pour les termes d'adjacence, d'ingrédience.

<sup>17</sup> Bien que l'idée ait été avancée qu'il n'y a pas d'agent actant unique, si on définit l'agent comme étant la source d'un procès qui affecte un patient.

ergative. L'agent ergatif n'est plus représenté comme la source du procès, et ce, en lien avec la polarité résultative du parfait hindi, qui implique un repérage par rapport au terme affecté par le résultat, le patient<sup>18</sup>. Cependant, comme ces deux cas correspondent à une forte transitivité, c'est-à-dire à une relation étroite agent/patient, ils admettent identiquement la mise à l'impératif et la passivation<sup>19</sup>:

9a (use) pakRo, il-ACC attraper-imper,

"attrape (-le)"

9b vo (use) pakRa: gaya:

il-NOM (il-ACC) attraper passif-3ms

"il a été attrapé"

Par contre, dès qu'un prime actant est moins agentif il entraîne une structure non transitive: l'actant, au datif, est représenté comme le récepteur d'un procès d'état, événement subjectif qu'il est seul à pouvoir connaître, et non comme sa source, n'ayant pas de volonté et n'exerçant pas de contrôle sur le procès. Dans la logique du cas, il est celui à qui advient un état transitoire. Les structures à expérient correspondent donc à une classe de prédicats particulière (processus physiologique, sensations, sentiments, cognition, obtention, etc), et, dans la logique de leur sémantique, ne sont compatibles ni avec l'impératif ni avec le passif. Comme ils sont dépourvus de propriétés "codantes", on peut considérer que le hindi ne les traite pas comme des sujets.

Que le caractère processif manque, et l'actant n'est plus traité comme un expérient mais comme un locatif. La manière dont il diffère de l'expérient<sup>20</sup> est illustrée par le contraste suivant, où 10a fait état d'un courage définitoire, propriété morale de l'individu en quelque sorte, alors que 10b fait état d'un courage ponctuel (qui pourrait même être celui d'un lâche, dans une circonstance exceptionnelle):

10a is laRke mẽ sa:has hai = yah laRka: sa:hsi: hai ce garçon LOC courage être-prst-3 = ce garçon-NOM courageux être-prst-3 "ce garçon a du courage = ce garçon est courageux"
10b tab use yah ba:t kahne ka: sa:has hua: alors il-DAT cette chose dire de courage être-pft-3 "alors il eut le courage de dire cette chose"

L'actant au génitif enfin, représentation particulière au hindi et à quelques langues indo-

<sup>20</sup> Avec lequel il partage par ailleurs les restrictions sur l'impératif et le passif.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Voir Montaut 1993, "L'interprétation de la structure ergative dans les langues indo-aryennes", *Modèles linguistiques*. Voir aussi DeLancey 1981.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Le passif est formé sur la base du participe accompli suivi de l'auxiliaire *ja:na:* "aller" conjugué. Son patient peut conserver la marque d'accusatif qu'il a dans l'énoncé actif correspondant.

aryennes occidentales<sup>21</sup> correspond à des prédicats fondamentalement statifs: à la différence des expérients, et en conformité avec leur codage casuel comme déterminants de la situation, ils ne sont pas traités comme des actants, mais comme des éléments d'une situation, non processive. Ce n'est pas au verbe qu'ils sont formellement reliés, mais à un nom. Cette structure est significativement étendue à d'autres relations que la possession stricto sensu: des locutions verbales comme *ka: sa:marthya hona:* "avoir la capacité, la compétence", *ki: zimmeda:ri: hona:* "avoir la responsabilité", *ki: a:dat hona:* "avoir l'habitude" se construisent avec un prime actant au génitif

mera: phaisle karne ka: sa:marthya nahi: hai je-GEN décision faire de compétence neg est "je n'ai pas la compétence de décider"

On trouve même des locutions verbales comme *bhet hona*: "rencontrer", *ba:t hona*: "parler", ainsi construites. Dans ce dernier cas, il s'agit d'une locution intransitive, parfois dite "anti-causative", ou de sens passif (verbant *hona*: "être"), corrélée à la locution factive correspondante (verbant *karna*: "faire"):

12 kal meri: profesar se ba:t hui: hier je-GEN professeur avec parole être-pft "hier j'ai parlé au professeur"

L'actant codé au génitif est alors représenté comme un déterminant de la situation obtenue, simple partie d'un théâtre d'événements, et c'est en quoi il se rapproche de la classe des possesseurs, prototype de la construction.

Dans la perspective d'une hiérarchie de l'agentivité des actants dans les énoncés bi-actanciels, on aurait donc le continuum suivant:

X non marqué ou X-ERG action agent prototypique (+volonté, + contrôle) X-DAT procès d'état "subjectif" "expérient" (-volonté, - contrôle) X-LOC statif relation d'adjacence ("près") ou d'inessence ("dans") (-volonté, -contrôle,-procès) X-GEN situation relation d'ingrédience (-vol, -con, -procès, -syntaxe verbale)

Dans les autres langues indo-aryennes, le datif prend en charge également la relation possessive. C'est le cas aussi en dravidien: voir dans le même recueil l'article de CH. Pilot-Raichoor. Le bengali fait exception (voir Klaiman 1981), mais ce qu'on appelle le génitif est en fait une forme oblique. Voir pour une comparaison des diverses langues indiennes Abbi 1991 ("Identity Crisis of Dative Subjects"), et surtout l'ouvrage récemment consacré à la question sous le titre Experiencers 1991.

Cette hiérarchie rappelle celle de Tsunoda (1981, 1985) relativement à la transitivité, les trois dernières catégories évoquées ci-dessus correspondant aux zones de faible et très faible transitivité chez Tsunoda<sup>22</sup>. Seul l'agent d'un prédicat inaccompli est non marqué donc pleinement sujet dans les énoncés à plusieurs participants. Par contre dans les énoncés à un participant, et l'agent (à tous aspects) et les patients de verbes "de sens passif" sont non marqués et pleinement sujets: gila:s gir gaya: "le verre-NOM est tombé", gila:s Tu:T gaya: "le verre-NOM s'est cassé" (verbe Tu:Tna: "se casser, être cassé"). Les corrélations sémantique/morphologie n'expliquent donc pas tout. Par ailleurs, on trouve fréquemment des constructions légèrement différentes pour des prédicats de sémantique très voisine<sup>23</sup> ou identique, comme "manquer" (manque être), avec les doublets plus ourdouisé de 13a et plus sanscritisé de 13b:

13a rameś ko paise ki: kami: hai, Ramesh DAT argent de manque être-prst-3s "Ramesh manque d'argent"

13b si:la: ke pa:s samay ka: abha:v hai, Shila chez temps de manque être-prst-3s "Shila manque de temps"

Une même locution verbale peut enfin avoir deux constructions sans qu'on puisse lui attribuer de valeur véritablement distincte (à l'inverse de 11): genitif ou locatif dans 14a, datif ou génitif dans 14b:

14a mere pa:s [mera:] phaisla: karne ka: sa:marthya nahi: hai je chez [ma] décision faire de compétence neg est "je n'ai pas la compétence de décider"

14b mujhe [meri:] ba:har ja:ne ki: iccha: nahi: hai je-DAT [je-GEN] dehors aller GEN désir neg être-prst-3s "je n'ai pas envie de sortir"

<sup>22</sup> Tsunoda distingue, sur la base de plusieurs langues de groupes génétiquement non apparentés, six (1981) ou sept (1985) catégories de prédicats bi-actanciels, dont les actants sont marqués casuellement de façon plus ou moins oblique (nom-acc ou erg-abs pour des prédicats fortement transitifs, sémantiquement d'action volontaire, nom-oblique ou oblique-oblique pour les prédicats moins transitifs). Il établit ainsi un continuum dans la hiérarchie de la transitivité dont le pôle le plus faible correspond à la possession, après les prédicats exprimant l'aptitude, les relations, l'obtention. Pour une analyse plus détaillée de ces travaux, voir la présentation du numéro de LINX sur la transitivité dans les langues naturelles (1991, ed. A. Montaut).

<sup>23</sup> Par exemple, *milna*: "être trouvé, être obtenu" (ex 7a) se construit avec un EXP au datif, alors que pa:na: , "trouver, obtenir" se construit avec un nominatif comme si ce dernier était agent. De telles alternances entre agent et expérient sont toutefois très rares. La notion "savoir" en présente aussi (ja:n:a +NOM, ma:lu:m hona: +DAT)

#### 3 Propriétés syntaxiques du terme en première position

Il est convenu d'associer la fonction sujet (qu'elle coïncide ou non avec les propriétés morphologiques du sujet) à des comportements syntaxiques bien précis, comme le contrôle de la réflexivation, de l'effacement en co-référence (EQUI-S deletion), etc. Observons comment se comportent les termes en première position par rapport aux sujets de plein droit comme celui d'un verbe intransitif.

#### 3.1. Effacement (EQUI-S deletion)

Comparons le comportement du sujet d'un verbe intransitif, dans 15a, à celui d'autres types de participants, primes actants sur le plan séquentiel et sémantique:

15a rameś ja:na: ca:hta: hai, "Ramesh veut partir" (R aller vouloir-prst)

Cet énoncé montre que le sujet du verbe principal intransitif ca:hna: "vouloir", coréférent à celui du verbe secondaire ja:na: "aller", s'efface dans la construction (rames [rames ja:na:] ca:hta: hai). 15b, 15c et 15d montrent qu'un agent ergatif<sup>24</sup>, un expérient et un possesseur se comportent en hindi-ourdou exactement de la même façon que le sujet nominatif de l'intransitif:

15b usne ba:har ja:ne ka: phaisla: kiya:, il-ERG dehors aller de décision prit

"il a décidé de partir"

15c usko ba:har ja:na: pasand nahi: hai, il-DAT dehors aller goût neg est

"il n'aime pas sortir"

15d mere pa:s [mera:] phaisle karne ka: sa:marthya nahi: hai je LOC [moi-GEN] décision faire de compétence neg est "je n'ai pas la compétence de décider"

Ces quatre types de termes semblent bien fonctionner comme des sujets sous cet aspect, bien que seul le premier fonctionne morphologiquement comme tel.

#### 3.2. Contrôle de la coréférence

L'examen des propriétés de "contrôle" de la coréférence amène aux mêmes conclusions. Deux structures se prêtent en hindi/ourdou à cet examen: d'une part la formation dite "absolutive", où un verbe secondaire à la forme invariable radical (+kar) est "subordonné" ou "coordonné"<sup>25</sup> au verbe principal, les sujets des deux verbes étant

<sup>24</sup> Ce qui n'est pas le cas dansles langues dites à "ergativité profonde", ou "forte".

<sup>25</sup> La "vrale" valeur de l'absolutif, souvent, mais par restriction abusive, décrite comme un rapport d'antériorité-postériorité, ou de cause-effet, est en fait de simple sérialité. Le terme "conjunctive participle"

nécessairement co-référents, et celui de l'absolutif, ou participe conjonctif, étant non exprimé. D'autre part, le pronom adjectif réfléchi *apna:* renvoie nécessairement au sujet principal. L'énoncé intransitif 16a illustre les deux mécanismes. Le sujet du verbe principal "aller", *bacce* "enfants", est en relation de coréférence avec celui, non exprimé, de l'absolutif *sunkar*, "entendant" et avec l'adjectif possessif réfléchi. C'est donc au sujet du verbe intransitif que renvoient (coréfèrent) réfléchi et sujet de l'absolutif:

16a bacce ye sunkar apni: mã: ke pa:s gae enfants-mp ceci entendant refl. mère près de aller-pft-mp "en entendant çà les enfants s'approchèrent de leur mère"

16b, c, d, e, montrent que le sujet de l'absolutif et le réfléchi peuvent aussi être en relation de coréférence (anaphore zero ou pronom anaphorique) avec le terme ergatif d'un énoncé transitif, avec l'expérient au datif, et avec le terme au génitif support d'état, ou élément de la situation:

- 16b bacco ne ye sunkar apni: mã: ko dekha: enfants-mp-ERG ceci entendant refl mère-fs acc voir-pft-ms "en entendant ca les enfants regardèrent leur mère"
- 16c usko apne ba:re me ye ba:t sunkar bahut haira:ni: hui: il-DAT refl. au sujet de cette chose entendant beaucoup surprise fut "il fut très étonné en entendant ces propos sur lui-même"
- 16d ghar a:kar tumha:ri: apna: pa:Th paRhne ki: a:dat hai /iccha: hui: maison venant toi-GEN refl leçon lire de habitude est / envie être-pft "tu as l'habitude /as eu envie d'étudier tes leçons en rentrant chez toi"
- 16e ra:m ki: adhya:pak se apne ka:m ke ba:re me ba:t hui: Ram GEN-fs professeur-ms à refl travail au sujet de parole-fs être-pft-fs "Ram a parlé de son travail avec le professeur"

Un tel comportement tend à établir que le terme ergatif, expérient ou possesseur fonctionne syntaxiquement comme un sujet, puisqu'il est traité comme le sujet d'un verbe intransitif simple (16a). Cependant, il n'est pas sûr que les propriétés analysées en 3.2. relèvent exclusivement du niveau syntaxique, les facteurs sémantiques et discursifs intervenant parfois de façon cruciale<sup>26</sup>. Cela est particulièrement net dans le cas de la

fait état d'une relation simplement sérielle (deux procès sont conjoints), cette relation, primairement de coordination, pouvant, par implication, prendre des valeurs de succession temporelle, de causalité, de manière (une première action coordonnée à une seconde est fréquemment envisageable comme antérieure, ou cause de la seconde, ou encore simultanée et qualifiante).

<sup>26</sup> Il faut faire les mêmes réserves sur la relativisation, régulièrement exploitée pour mettre en

réflexivation, où il existe nombre d'énoncés ambigus, et où l'ambiguïté peut être levée (ou atténuée) par des facteurs sémantico-énonciatifs. Par exemple:

- a ra:mi ne rameśj ko apnej/j sahakarmi: se milne ko kaha: Ram-ERG Ramesh à refl collègue postp rencontrer de a dit "Ram a demandé à Ramesh de voir sonj/j collègue"
- b mainei un logoj ko apnei sahakarmi: se milne ko kaha: je-ERG ces gens à refl collègue postp rencontrer de a dit "j'ai demandé à ces gens de voir mon collègue"
- c un logoi ne mujhej apnej sahakarmi: se milne ko kaha: ces gens-ERG moi-à refl collègue postp rencontrer de a dit "ces gens m'ont demandé de voir mon collègue"

Un pronom de première personne sera ainsi plus facilement antécédent d'un réfléchi qu'un pronom de troisième personne, et à plus forte raison qu'un indéfini, toutes choses étant, par ailleurs, syntaxiquement, égales<sup>27</sup>. Ce sont tout autant des propriétés sémantico-référentielles. On peut donc aisément admettre que les termes analysés, marqués casuellement pour des fonctions non subjectales, sont les primes actants des énoncés où ils figurent, qu'ils ont des propriétés pleinement subjectales au niveau sémantico-référentiel, mais qu'au niveau syntaxique les choses sont moins claires (le niveau morpho-syntaxique, avec le contrôle de l'accord, les disqualifiant clairement comme candidat à la fonction sujet).

Par ailleurs, les énoncés passifs montrent que l'agent marqué, même s'il n'est pas exprimé, possède également les propriétés du type 3.2, sans posséder les propriétés discursives et positionnelles d'un prime actant. Le sujet de l'absolutif dans de tels énoncés et le réfléchi sont coréférents non avec le sujet grammatical, et thématisé, (le patient du passif), mais avec l'agent, même non exprimé (17a). De même, l'explicateur "directionnel", qui d'ordinaire renvoie au sujet du verbe principal, renvoie dans un énoncé passif à l'agent (exprimé ou non), et non au patient qui est le sujet grammatical (17b)<sup>28</sup>:

Keenan et Comrie (1977). En hindi/ourdou, où tous les termes sont relativisables, le sujet non marqué est statistiquement le plus aisément relativisable, puis l'agent ergatif et l'expérient (mais notons que le patient d'un énoncé ergatif est encore plus fréquemment relativisé que l'agent, presque autant qu'un sujet d'intransitif). Pour des évaluations chiffrées, voir *Voix*, aspects et diathèses de A. Montaut (1991a)

<sup>27</sup> Pour une analyse plus complète de ces phénomènes voir la première section de "réflexivation et focalisation", A. Montaut (à paraître, BSL 1994). Voir aussi pour des exemples d'emploi réglé par des contraintes discursives et non syntaxique, Le bon hindi (acchi: hindi:), de Varmma (1980).

<sup>28 &</sup>quot;prendre", lena:, et "donner", dena:, qui fonctionnent comme des auxiliaires, servent à diriger respectivement le procès vers le sujet ou vers l'objet (à l'extérieur du sujet). Ils introvertissent ou

17a sari:r ki: kamzoriyo par vijay pa:i: ja: sakti: hai,

corps GEN faiblesses sur victoire obtenir Passif pouvoir prst-3s

apni: atma: ko daba:kar refl âme ACC réprimer-abs

"la victoire sur les faiblesses du corps pouvait être obtenue en réprimant son âme: on pouvait triompher des faiblesses du corps en refoulant ses pulsions"

17b sab bandar pakaR lie gae aur vahã: se haTa die gae

tous singes saisir prendre passif-pft-3-mp et là de repousser donner passif-pft-3-mp

"tous les singes furent attrapés et expédiés ailleurs"

Si l'agent du passif peut se comporter en ces matières comme l'agent ergatif, ou comme l'expérient, étant comme eux marqué (donc dénué de contrôle sur l'accord), mais contrôlant comme eux la coréférence pour ce qui est de l'absolutif et du réfléchi, il serait tentant de l'intégrer à la classe des primes actants. Cependant, outre son omissibilité beaucoup plus fréquente que celle de l'agent ou de l'expérient, sa position dans la chaîne séquentielle n'est pas celle du prime actant. Bien que détenteur de propriétés sémantiques à l'égal d'un sujet, il est dépourvu des propriétés discursives ordinairement associées au sujet, que reflète en hindi-ourdou la position initiale dans les énoncés non marqués: il est "encore moins" sujet que l'agent ergatif ou l'expérient. Le cas du passif, comme celui des primes actants marqués, met donc en évidence la disjonction des propriétés subjectales en hindi-ourdou selon le niveau d'analyse envisagé, le niveau séquentiel et discursif y étant également pertinent.

### 4 Propriétés sémantico-énonciatives (pour une sémantique d'un grain plus fin)

Le simple fait qu'on ait relevé dans la section 2 des alternances de construction pour des notions verbales sémantiquement équivalentes demande explication (sauf à admettre que la sémantique n'est pas véritablement, ou pas systématiquement, pertinente dans l'association à un terme des propriétés subjectales ni dans son marquage casuel, qui les conditionne). En fait, l'alternance ne fonctionne de manière équivalente qu'à un certain degré. Des contrastes peuvent mettre en évidence des distinctions, ténues mais réelles, qui permettent de cerner la spécificité de chacune des structures dans les cas d'alternance. Considérons par exemple les paires suivantes, où génitif et datif semblent alterner librement:

- 18a usko ciTThi: likhne ki: iccha: hui: / ho a:i: il-DAT lettre écrire GEN envie être-pft-3s / être venir-pft-3s "il a eu envie d'écrire une lettre"
- 18b uski: ciTThi: likhne ki: iccha: hui: / \*ho a:i: il-GEN lettre écrire GEN envie être-pft-3s / être venir-pft-3s "il a eu envie d'écrire une lettre"

Dans 18a (structure à expérient) l'explicateur a.na: "venir" est acceptable alors qu'il ne l'est pas dans 18a (structure à déterminant au génitif): non seulement "venir" est processuel par rapport au verbe simple, mais il témoigne formellement que le procès advient à l'actant, en quoi il est hautement compatible avec la structure expérientielle, et éminemment incompatible avec la structure statique de l'actant au génitif (18b) où ce dernier est représenté comme partie intégrante de la situation: elle ne peut donc pas lui advenir à un moment donné. Il n'y a pas de situation qui demande plutôt un énoncé que l'autre: c'est une question de point de vue de l'énonciateur sur la relation de l'actant par rapport à la prédication.

Le contraste suivant illustre la différence entre nominatif/ergatif et datif en ce qui concerne des actants qu'on est bien tenté de traiter identiquement comme des expérients: le prime actant de prédicats comme "éprouver", "ressentir" en effet ne peut guère être un agent. Mais il peut être codé au nominatif (avec la locution verbale formellement factive mahasu:s karna: ou anubha:v karna:, littéralement "faire sentiment/sensation") ou au datif avec la locution verbale non factive correspondante mahasu:s hona: ou anubha:v hona: littéralement "être sentiment/sensation). Rien a priori ne semble distinguer les deux structures. Cependant les réalisations de la locution "être jaloux" (irSya: karna:/hona:) dans les énoncés 19a et 19b, montrent que les deux énoncés ne sont pas identiques, bien que la première proposition paraisse un fait de variante libre:

- 19a sita: ko sarla: se irSya: hoti: thi: lekin uska: bodh nahi: tha: Sita-DAT Sarla de jalousie était mais d'elle conscience neg était "Sita était jalouse de Sarla mais elle n'en avait pas conscience"
- 19b sita: sarla: se irSya: karti: thi: \*lekin uska: bodh nahi: tha: ?\*Sita-NOM Sarla de jalousie faisait mais d'elle conscience neg était

19b est au moins bizarre car la structure nominative ne se prête pas à l'absence explicite de conscience du procès chez l'actant. Le degré de conscience ou assomption du procès par l'actant semble donc pertinent dans la distinction, la structure à actant nominatif

correspondant à une forte assomption d'un procès qui par ailleurs peut ne pas être agentif. Inversement, la structure nominative seule est à la limite acceptable dans une proposition enchâssée dépendant d'un prédicat signifiant "avoir l'air, sembler, paraître", la structure expérientielle étant encore plus mauvaise, comme le montrent 20a et 20b:

- 20a \*? vah un gã:vva:lõ se sakht nafrat karta: ma:lu:m hota: hai \*? il-NOM ces villageois avec fort haine-faisant avoir l'air-prst
- 20b \* usko un gã:va:lõ se sakht nafrat hoti: ma:lu:m hota: (hoti:) hai \* lui-DAT ces villageois avec fort haine-étant paraître-prst-ms (fs) ("il a l'air de détester ces villageois")

C'est ici le degré d'observabilité du procès qui distingue la structure nominative de la structure expérientielle. Si dans ce type de phrase la structure nominative est moins mauvaise (et totalement acceptable si le prédicat enchâssé relève d'une sémantique de la quête ou de l'obtention: 21), c'est que la notion d'extériorisation et d'observabilité du procès est traitée formellement comme corollaire de la notion d'agentivité canoniquement associée au marquage nominatif/ergatif.

- 21a vah kisi: ki: tala:s karta: ma:lu:m hota: tha il-NOM qqu'un de recherche-faisant paraître-impft "il avait l'air de chercher quelqu'un"
- 21b \*usko kisi: ki: tala:s hoti: ma:lu:m hoti: thi: \*lui-DAT qqu'un de recherche-étant paraître-impft ("il avait l'air d'être en quête de quelqu'un")<sup>29</sup>

Ce dernier trait rappelle l'alternance pour le second actant entre ga (NOM) et o (ACC) dans les phrases bi-actancielles faiblement transitives du japonais. Un énoncé comme "Taroo aime Hanako" comportera deux actants marqués -ga (NOM), mais s'il est enchâssé dans un prédicat matriciel de sémantique "évidentielle" (il est bien connu que, il est visible que, il semble que), le second actant sera plus volontiers marqué -o (ACC). Cette distinction est attribuée à l'évidentialité par Watanabe (1984), au degré inversement proportionnel de thématicité du prime actant et de "patientivité" du second par Fujimura (1989). Quelle que soit son interprétation, elle est reconnue influer sur le degré de transitivité d'un énoncé. En japonais c'est le second actant, plus ou moins objet, qu'elle affecte, en hindi le premier: c'est lui qui est plus ou moins sujet selon le degré d'évidentialité du procès dans lequel il est impliqué.

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Voir pour plus de détails sur ce type de contraste A. Montaut 1991b.

Les locutions verbales impliquant un procès comme "parler, épouser" (voir 12, 16e) peuvent admettre une construction "nominative" ou "génitive", sans pour autant que l'une implique un prime actant plus agentif que l'autre: là encore la différence est de l'ordre du point de vue de l'énonciateur sur son énoncé, mais là encore, des contrastes formels montrent que seule la structure nominative admet une orientation finale ou des modificateurs adverbiaux processuels, impliquant un certain degré d'agentivité.

22a usne profesar se [śi:ka:yat karke] ba:t ki:
il-ERG professeur à [plainte faisant] parole faire-pft-fs
"Il a parlé avec le professeur en se plaignant"
22b \*uski: profesar se [śi:ka:yat karke] ba:t hui:
il-GEN professeur à [plainte faisant] parole être-pft-fs

On peut conclure de ces contrastes que le sujet prototypique (qui associe position, thématicité, codage casuel NOM ou ERG, et propriétés sémantico-référentielles) dans une phrase bi-actantielle est agentif en hindi/ourdou. Cependant, l'agentivité constitue sa tendance typique. Il s'y ajoute plusieurs traits, qui peuvent rendre acceptable le traitement nominatif/ergatif d'un non agent: le degré d'assomption du procès par l'actant, le degré d'observabilité et d'extériorisation du procès. Inversement, un prime actant codé comme expérient (DAT) est typiquement non agentif, mais aussi, corollairement, dépourvu du trait d'assomption et le procès dépourvu du trait d'observabilité. C'est le trait non processuel, statique, qui en distingue l'actant codé comme support et partie de la situation (GEN), et si ce trait est privilégié, même des agents peuvent être traités ainsi, transformant le procès d'action (parler, rencontrer, épouser) en une situation ou un théâtre d'événements dont l'actant n'est qu'un déterminant, c.-à-d. à strictement parler, même plus un actant 30.

Dans tous ces cas, les termes considérés comme primes actants, en position initiale dans la chaîne séquentielle, sont des humains. Qu'en est-il quand il s'agit d'inanimés marqués?

## 5 Le trait d'animation: statut (prime ou non) actanciel d'un terme au génitif

Notons pour commencer qu'un inanimé peut être codé au nominatif, et, plus

<sup>30</sup> On a une relation NN et non plus NV. Les grammaires traditionnelles du sanscrit prennent note du fait en traitant le génitif non comme un cas relationnel (ka:rak), mais comme l'ellipse d'une relation prédicative de possession (sambandh).

rarement, à l'ergatif: sans être agent, il peut donc fonctionner grammaticalement comme sujet, sans pour autant disposer de toute la gamme des propriétés subjectales: ni sémantiques, si l'on considère que l'agentivité en fait partie, ni surtout syntaxiques. Il sera très rarement l'antécédent d'un réfléchi par exemple. Cela renvoie à l'ambiguité des critères de définition du sujet dont il a été question plus haut. Un inanimé marqué a d'autant moins de prétention à un statut subjectal qu'il ne contrôle pas l'accord verbal. Est-ce à dire que dans le cas des inanimés GEN en première position dans la chaîne le terme non marqué a davantage de propriétés subjectales?<sup>31</sup> Observons. Tout d'abord, le contraste entre animé et inanimé dans de telles structures (formellement analogues) apparaît dans le fait que la transformation factive de la locution fait apparaître un agent nouveau (tiers actant possible dans la locution non factive) si le premier terme est inanimé, alors que s'il est animé c'est lui qui devient l'agent sujet (12a que je rappelle ici et 12b):

12a kal meri: profesar se ba:t hui: hier je-GEN professeur avec parole être-pft "hier j'ai parlé au professeur"

- 12b kal maine profesar se ba:t ki: hier je-ERG professeur à parole faire-pft-fs (même sens)
- 23a ek majlis ka: intaza:m (ji: laza:rji: se / dva:ra:) hua: une réunion-fs de-ms organisation-ms (GL par) être-pft-ms "une réunion a été organisée (par GL)"
- 23b ji:.el.ji:-ne ek majlis ka: intaza:m kiya: G.L.-hon -ERG une réunion de organisation faire-pft-ms "Mr Gilbert Lazard a organisé une réunion"

L'inanimé actant principal d'une locution verbale de sens passif, contrairement à l'animé, apparaît difficilement comme un sujet sémantique, bien que sa position et sa thématicité l'y disposent. Le formant nominal de la locution verbale est-il un meilleur candidat à la fonction? Il faut distinguer deux cas, le cas où la locution verbale est faiblement coalescente (son formant nominal gardant suffisamment de nominalité pour avoir une syntaxe nominale, c.-à-d. régir l'actant externe par le relateur nominal ka: 24a), et le cas où la locution verbale est fortement coalescente (fonctionne comme un prédicat simple, sans relateur nominal pour le lier à l'actant: 24b),

24a is zami:n ka: istema:l ho raha: tha:, "cette terre était utilisée" cette-O terre GEN-ms usage-ms être-impft-progr-ms

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> L'inanimé marqué que je veux observer est évidemment marqué au GEN et non au DAT ou au LOC puisque l'expérient et le possesseur de qualités sont par définition des animés.

### 24b ye zami:n istema:l ho rahi: thi:, "cette terre était utilisée" cette terre-fs-NOM usage-ms être-impft-progr-fs

Dans 24b zami:n, "terre", semble fonctionner, au moins sur le plan morpho-syntaxique, comme un sujet, puisque c'est le terme qui régit l'accord verbal. 24a fait état d'une disjonction des propriétés morpho-syntaxiques (istema:l, "usage") et des propriétés de thématicité et d'ordre séquentiel (zami:n, "terre"). L'adjonction à la phrase de modifieurs verbaux (participe ou infinitif) introduisant une relation de coréférence, montre que dans les deux cas le terme qui donne référence au sujet de cet infinitif est zami:n et non istema:l, quelle que soit sa marque morphologique (25):

- 25a is zami:n ka: sukhi: hone par bhi: istema:l ho raha: tha:, cette-O terre GEN-ms sèche être bien que usage-ms être-impft-progr-ms "cette terre était utilisée, bien qu'étant sèche"
- 25b ye zami:n sukhi: hone par bhi: istema:l ho rahi: thi: (même sens) cette terre-fs-NOM sèche être bien que usage-ms être-impft-progr-fs
- 25c gairqa:nu:ni: hone par bhi: is zami:n ka: istema:l ho raha: tha: illégal bien que celle terre GEN usage être-impft-progr-ms "cette terre était utilisée bien que [ce soit] illégal"
- 25d ?? gairqa:nu:ni hone par bhi: ye zami:n istema:l ho rahi: thi: illégal bien que cette terre-fs-NOM usage-ms être-impft-progr-fs (cette terre était utilisée bien qu'[elle] soit illégale)

25d est inacceptable parce que la sémantique de l'expression verbale modifiante exige un sujet du type "usage" et non "terre": la terre ne peut pas être illégale. Or la grammaire exige que la coréférence s'établisse avec l'actant externe et non le formant nominal de la locution verbale coalescente, et si cette contrainte existe, c'est que dans les locutions verbales coalescentes l'actant externe a un statut subjectal, le formant nominal n'ayant aucun statut subjectal. Par contre le fait que 25c soit acceptable montre que les locutions verbales faiblement coalescentes structurent des phrases où le formant nominal a certaines propriétés subjectales sur le plan syntaxique et sémantico-référentiel comme sur le plan morphologique. Cependant le partage n'est pas symétrique: istema:l, formant nominal, ne détient de propriétés subjectales que dans le cas où il forme une locution verbale non coalescente, alors que zami:n, actant externe, dissymétriquement, garde toujours certaines propriétés subjectales (25a et 25b).

Un autre contraste fait état de cette dissymétrie: l'extraction, ou déplacement à droite du terme en première position, est très fréquente en hindi parlé, pour toute espèce

de prime actant<sup>32</sup>. Or elle est toujours possible avec l'actant externe, alors qu'elle est totalement inacceptable avec le formant nominal d'une locution coalescente, et faiblement acceptable avec le formant nominal d'une locution moins coalescente:

- 26a istema:l ho raha: tha:, is zami:n ka: utilisation être progr impft cette terre GEN "cette terre, on l'utilisait"
- 26b istema: I ho raha: tha:, yah zami:n utilisation être progr impft cette terre-NOM
- 26c ?is zami:n ka: ho raha: tha:, istema:l cette terre GEN être progr impft utilisation "on l'utilisait, cette terre"
- 26d \*yah zami:n ho raha: tha:, istema:l cette terre-NOM être progr impft utilisation

Par conséquent, malgré son marquage morphologique comme sujet, le formant nominal d'une locution verbale, même s'il régit l'accord verbal, est dépourvu des propriétés subjectales syntaxiques et sémantico-référentielles. Il n'est donc sujet qu'à un degré minimal, alors que par ailleurs le terme marqué, même inanimé, l'est à un plus fort degré. On voit par là que la thématicité et l'autonomie référentielle jouent dans l'attribution à un terme de propriétés subjectales (séries 25, 26), ainsi bien sûr que l'animation et l'humanitude (série 24). Ce sont là des traits relatifs à la saillance du terme, notion qui ne relève pas uniquement de la sémantique, mais aussi de paramètres discursifs.

Pour conclure, il est manifeste qu'un terme ne peut être véritablement identifié au sujet en hindi-ourdou que dans des cas relativement rares: actant unique d'un verbe intransitif<sup>33</sup>, et agent d'un verbe transitif inaccompli. Dans tous les autres cas, les propriétés subjectales se distribuent sur plusieurs termes: le prime actant n'en a donc pas l'apanage exclusif. Ces propriétés sont elles-mêmes de niveaux différents, ce qui les rend difficilement hiérarchisables. Les propriétés morphologiques, privilégiées par Keenan (1976) sont rarement attachées au prime actant en hindi-ourdou, à l'inverse des propriétés

<sup>32</sup> ga: raha: tha:, choTa: bha:i:, "il chantait, le petit frère" (NOM); ga:na: ga:ya: tha: usne, "il avait chanté une chanson, lui" (ERG), bhu:kh lagi: hai, mujhe, "j'ai faim, moi" (DAT), ek bahan hai, uski: luske, "elle a une soeur, elle" (GEN). L'objet 1 ou 2 est d'ailleurs aussi extraposable.

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> Les quelques très rares exceptions qu'on pourrait envisager(a.na: venir au sens de "savoir", lagna: être collé fixé au sens de "sembler", hona: être au sens de "avoir") n'en sont pas véritablement, puisque dans leurs usages avec un expérient ils sont bi-actanciels.

positionnelles dans la séquence, qui lui sont régulièrement associées, et qui, si elles reflètent l'importance discursive du terme comme thème de l'énoncé, sont peu importantes dans la hiérarchie de Keenan. Nombre des propriétés considérées par l'auteur comme syntaxiques entrent souvent en interaction avec les propriétés sémantiques, qui n'ont pas le même statut dans sa hiérarchie. Il est donc très malaisé d'introduire une hiérarchie pertinente dans les diverses propriétés qu'on peut considérer comme subjectales. Mais il est à coup sûr nécessaire de recourir à la notion de propriétés subjectales dans le cas du hindi-ourdou<sup>34</sup>, si l'on ne veut pas renoncer à l'emploi d'une notion (celle de sujet) qui n'est opératoire que dans un nombre très limité de cas. Il faut également admettre que la dite notion représente l'amalgame, historiquement constitué, de propriétés diverses de niveaux différents. Et cette constitution historique, qui aboutit, notamment dans les langues européennes, à grammaticaliser des propriétés sémantiques et discursives (l'agent est volontiers thématisé, le thème tend à être traité comme sujet syntaxique35: les propriétés subjectales tendent à s'attacher à un même terme) peut être considérée comme une phase d'un cycle qui peut par ailleurs s'inverser: Hagège l'a brillamment montré il y a déjà longtemps (1978).

L'histoire du système perfectal de l'indo-aryen moderne illustre particulièrement cette cyclicité: l'agent (à l'instrumental) du participe passif transitif sanscrit, qui dès l'époque classique tient lieu de prédicat dans les énoncés passés, est devenu l'agent ergatif du hindi moderne, le verbe, de forme restée nominale, s'accordant avec le patient. Dès l'ancien indo-aryen tardif, ce type d'énoncés reflète donc une perte de la cohérence de la catégorie de sujet, et une disjonction de ses propriétés. La marque ne, d'apparition tardive (NIA) représente la recactérisation de l'instrumental dont la désinence s'était usée puis perdue. On peut donc considérer que la constitution historique de la structure ergative, avec la disjonction caractéristique des propriétés subjectales morphologiques d'un côté, et sémantiques de l'autre, représente l'aboutissement logique de la généralisation de la structure passive en sanscrit tardif. A cet égard, les langues indo-aryennes du nord-ouest, dont le hindi standard est bien représentatif, se sont montrées conservatrices, jusque dans le maintien de la forme nominale du verbe, ex-participe passif, même s'il n'est plus analysé comme tel<sup>36</sup>. Les langues indo-aryennes orientales,

<sup>34</sup> Comme dans bien d'autres langues, cf Lazard (1994), p. 100 et suiv.

<sup>35</sup> Voir au contraire les langues où la disjonction entre propriétés thématiques et subjectales est grammaticalisée: marqueur de "topic" et marqueur de "sujet" sont distincts en japonais, et il y a beaucoup d'exemples de langues où la notion centrale est celle de "topic" (topic prominent languages), celle de sujet pouvant même ne pas intervenir du tout.

<sup>36</sup> Il ne comporte en effet que des marques de genre et de nombre, et épouse la flexion adjectivale, et ne se distingue donc du participe accompli qu'au féminin pluriel, qui comporte une nasalisation non

issues des prakrits magadhéens (MIA), ont elles aussi formé leur système perfectal sur la base du même système en moyen indo-aryen. Elles ont connu une période de "quasi ergativité": en témoignent des traces de marquage de l'agent de procès transitif (en -e, d'instrumental), des traces d'accord en genre et en nombre du prédicat avec le patient<sup>37</sup>, et surtout le maintien, général, de la forme nominale du verbe jusqu'en ancien et parfois moyen bengali (encore en NIA donc). En témoigne en particulier le "renforcement" de cette forme par un affixe à vocation nominale -il 38, ancien diminutif encore productif dans la dérivation nominale. Par contre, dès le moyen bengali, la construction, cessant d'être interprétée comme passive, se restructure sur le modèle de la phrase active, et c'est le système que présente le bengali moderne (pleinement établi dès env. 1800): des désinences personnelles (notamment -am à la première personne, < pronom sujet ami sans doute) se sont ajoutées à la forme nominale du verbe, dont le sujet, non marqué, constitue donc dans ce type d'énoncés un sujet au-dessus de tout soupçon. Il ne reste plus de l'ancien système qu'une distinction formelle entre verbes transitifs et intransitifs (le -e de troisième personne spécifique des transitifs). L'innovation orientale, qui recaractérise comme active la structure passive de l'ancienne et de la moyenne langue, propre aussi aux dialectes orientaux du hindi (bhojpuri par exemple) a donc prévenu la disjonction des propriétés subjectales dont fait état la construction ergative dans les langues indo-aryennes occidentales. Elle a au contraire permis l'association de ces propriétés, sémantiques, syntaxiques, thématiques, et morphologiques sur le même terme: un sujet, produit, en l'occurrence, de conjonctures, sinon de hasards, historiques. Par ailleurs, la structure ergative occidentale étant actuellement interprétée comme active, il n'est pas exclu qu'elle connaisse ultérieurement le même sort que la structure passive en magadhéen: ce qui redonnerait une consistence, là encore historiquement acquise, à la catégorie de sujet dans ce type d'énoncés.

#### Principales références bibliographiques

Abbi Anvita, 1991, "Identity Crisis of Dative Subjects", *IJDL* 20 (pp. 1-50) Chatterji, SK., 1926 (reed. 1986), *The Origin and Development of Bengali Language*, 3

observable dans l'adjectif moderne. Cependant il n'y a pas plus de deux siècles la flexion des participes féminin pluriel (avec nasalisation) était encore courante.

<sup>37</sup> Exemples dans Chatterji (1926), p. 971 (vol. 1)

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> Chatterji, vol. 1, pp. 940-44.

vol., Calcutta, Rupa & Co

Davison Alice, 1993, "Verb Agreement in Hindi-Urdu", document manuscrit

DeLancey Scott, 1981, "An Interpretation of Split Ergativity and Related Patterns", Language 57 (pp. 626-54)

Desclès J.-Pierre, 1991, "La Prédication opérée par les langues (ou à propos de l'intéraction entre langage et perception)", Langage 103 (pp. 83-96)

Fujimura Itsuko, 1989, "Un cas de manifestation du degré de transitivité: l'alternance des relateurs ga et o en japonais", BSL LXXXIV-1 (235-57)

Hagège Claude, 1978, "du Thème au thème en passant par le sujet", *La Linguistique* 14-3 (pp. 3-38)

Keenan Edward 1976, "Towards a Universal Definition of Subject", in Li, Charles (ed.), Subject and Topic, New-York, Academic Press (pp. 305-33)

Keenan Edward & Bernard Comrie, "Noun Phrase Accessibility and Universal Grammar", *Linguistic Inquiry*, 8-1 (pp. 63-99)

Klaiman M.H., 1981, "Bengali Dative Subjects", Lingua 51 (pp. 175-95)

Lakshmi Bai B., "A Note on Syntactic Convergence among Indian Languages: The Verb "to be", in *South Asian Languages. Structure, Convergence and Diglossia*, (ed. BH. Krishnamurti, Delhi, Motilal Banarsidass, 1986)

Lazard 1994, L'Actance, Paris, PUF

Li Charles, 1976, Subject and Topic

Martinet André, 1962, "Le Sujet comme fonction syntaxique et l'analyse syntaxique du basque", BSL 80 (pp. 333-62)

Martinet André, 1985, "Thème, propos, agent et sujet", *La Linguistique* 21 (pp. 207-21) Montaut Annie, 1990a "La Réflexivisation en hindi/ourdou: empathie et syntaxe", *LINX* 22, (55-78)

Montaut Annie, 1990b, "La diathèse passive en hindi moderne", BSL 85 (91-136)

Montaut Annie, 1991a, Voix, aspects et diathèses en hindi moderne, Louvain, Peters

Montaut Annie 1991b, "Constructions objectives et constructions subjectives en hindi moderne", La Transitivité dans les langues naturelles, LINX 24 (111-32)

Montaut Annie, 1993, "L'Interprétation de l'ergativité dans les structures verbales du hindi", Modèles Linguistiques XIV-2 (89-104)

Montaut A & Pilot Raichor Christiane, 1994, "Sémantique actancielle et cas morphologiques", Langages 113 (91-115)

Saxena Anuradha, 1981, "Verb Agreement in Hindi", Linguistics 19 (pp. 467-74)

Saxena Anuradha, 1985, "Verb Agreement in Hindi, Part II: A Critic of Comrie's Analysis", Linguistics 22 (pp. 857-64)

Tsunoda T, 1981, "Split Case Marking Patterns in Verb Types and Tense/aspect/mood", Linguistics 19 (pp. 389-438)

Tsunoda T, 1985, "Remarks on Transitivity", Journal of Linguistics 21 (pp. 385-96)

Varmma Ramchandra, 1980 (2° ed.) , *acchi: hindi:* (Le bon hindi), Allahabad, Lokbharati Prakashan

Verma M.K. (ed), 1976, *The Notion of Subject in South Asian Languages*, Madison, University of Wisconsin, Univ. Press

Verma M.K. & K.P. Mohanan, 1991, Experiencer Subjects in South Asian Languages, Stanford, The Stanford Linguistics Association

Watanabe Y., 1984, 1984, "Transitivity and Evidentiality in Japanese"; *Studies in Language* 8 (pp. 235-51)